



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS  
AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA  
FONDATION CENTESIMUS ANNUS PRO PONTIFICE**

*Salle Clémentine  
Vendredi 13 mai 2016*

---

**[Multimédia]**

*Chers amis,*

Je vous adresse une chaleureuse bienvenue et je remercie le président pour ses paroles courtoises. En ces jours de réflexion et de dialogue, vous avez étudié la contribution de la communauté des affaires à la lutte contre la pauvreté, avec une référence particulière à l'actuelle crise des réfugiés. Je suis reconnaissant pour le zèle avec lequel vous apportez votre compétence et votre expérience dans le débat sur ces questions humanitaires délicates et sur les obligations morales qu'elles comportent.

La crise des réfugiés, dont les proportions s'accroissent de jour en jour, est l'une des crises dont je me sens particulièrement proche. Au cours de ma récente visite à Lesbos, j'ai été témoin d'expériences déchirantes de souffrance humaine, en particulier de familles et d'enfants. Mon intention était, avec mes frères orthodoxes, le patriarche Bartholomée et l'archevêque Hieronymos, d'offrir au monde une plus grande conscience de ces « scènes de besoin tragique vraiment désespéré », et de répondre « de manière digne de notre humanité commune » ([\*Visite au camp de réfugiés de Moria\*](#), 16 avril 2016). Au-delà de l'aspect immédiat et pratique qui consiste à fournir une aide matérielle à nos frères et sœurs, la communauté internationale est appelée à identifier des réponses politiques, sociales et économiques à long terme à des problématiques qui dépassent les frontières nationales et continentales et qui touchent toute la famille humaine.

La lutte contre la pauvreté n'est pas seulement un problème économique, mais avant tout un

problème moral, qui fait appel à une solidarité mondiale et au développement d'une approche plus équitable à l'égard des besoins et des aspirations des personnes et des peuples dans le monde entier. À la lumière de ce devoir exigeant, l'initiative de votre fondation est particulièrement appropriée. En puisant une inspiration au riche patrimoine de la doctrine sociale de l'Église, votre conférence explore de divers points de vue les implications pratiques et éthiques de l'actuelle économie mondiale, tandis que, dans le même temps, elle cherche à jeter les bases d'une culture économique et des affaires qui soit plus inclusive et respectueuse de la dignité humaine. Comme l'a observé à plusieurs reprises saint Jean- Paul ii, l'activité économique ne peut être conduite dans un vide institutionnel ou politique (cf. Lett. enc. *Centesimus annus*, n. 48), mais elle possède une composante éthique essentielle ; elle doit en outre toujours se placer au service de la personne humaine et du bien commun.

Une vision économique exclusivement orientée vers le profit et le bien-être matériel est — comme nous le montre l'expérience quotidienne — incapable de contribuer de façon positive à une mondialisation qui favorise le développement intégral des peuples du monde, une juste distribution des ressources, la garantie d'un travail digne et la croissance de l'initiative privée et des entreprises locales. Une économie de l'exclusion et de l'iniquité (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n. 53) a conduit à un plus grand nombre de déshérités et de personnes écartées comme étant improductives et inutiles. Les effets sont perceptibles également dans les sociétés plus développées, dans lesquelles la croissance en pourcentage de la pauvreté et la dégradation sociale représentent une grave menace pour les familles, pour la classe moyenne qui se réduit et, de façon particulière, pour les jeunes. Les taux de chômage des jeunes sont un scandale qui exige non seulement d'être affronté avant tout en termes économiques, mais qui doit être également affronté, et de façon tout aussi urgente, comme une maladie sociale, étant donné que notre jeunesse se voit ôter son espérance et que ses grandes ressources d'énergie, de créativité et d'intuition sont gaspillées.

Je forme le vœu que votre conférence puisse contribuer à engendrer de nouveaux modèles de progrès économique plus directement orientés vers le bien commun, vers l'inclusion et le développement intégral, vers l'accroissement du travail et l'investissement dans les ressources humaines. Le Concile Vatican II a souligné à juste titre que, pour les chrétiens, l'activité économique, financière et des affaires, ne peut être séparée du devoir de lutter en vue du perfectionnement de l'ordre temporel conformément aux valeurs du Royaume de Dieu (cf. Const. past. *Gaudium et spes*, n. 72). Votre vocation est en effet une vocation au service de la dignité humaine et de la construction d'un monde de solidarité authentique. Illuminés et inspirés par l'Évangile, et à travers une collaboration fructueuse avec les Églises locales et leurs pasteurs, ainsi qu'avec d'autres croyants et d'hommes et de femmes de bonne volonté, puisse votre travail contribuer toujours à la croissance de la civilisation de l'amour qui touche toute la famille humaine dans la justice et dans la paix.

J'invoque sur vous et sur vos familles la bénédiction du Seigneur, ainsi que ses dons de sagesse,

de joie et de force.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana